

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 3 septembre 2010

Service instructeur

Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

N° CP-2010-10-6-6

Service consulté

**C251, C233 ET C751
GERPLAN : ETUDE ET MISE EN CEUVRE D' ACTIONS**

Résumé : *Dans le cadre du GERPLAN des communautés de communes du Pays du Ried Brun, de la Porte d'Alsace, de la Vallée de Kaysersberg, du Pays de Ribeauvillé, du Pays de Thann, de la Vallée de Saint-Amarin, du Val d'Argent, de la vallée Noble, d'Ill et Gersbach et de Mulhouse Alsace Agglomération, le Département est sollicité pour :*

- *la restauration et la renaturation de fossés à Grussenheim et Holtzwihr,*
- *l'acquisition de chapiteaux pour le marché paysan de Holtzwihr,*
- *la sensibilisation des habitants aux problématiques environnementales du Pays du Ried Brun,*
- *l'aménagement du sentier des fosses à Chavannes-sur-l'Etang,*
- *la réalisation de travaux d'amélioration pastorale au Bonhomme et à Aubure,*
- *la création d'un verger-école à Roderen,*
- *l'aménagement écologique et raisonné du parking du « pétrole » à Michelbach,*
- *la restauration de murets de pierres sèches à Storckensohn,*
- *la réalisation d'une brochure sur les produits et les producteurs de la montagne du Val d'Argent,*
- *l'étude GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée Noble,*
- *les festivités du 10e anniversaire des GERPLAN du Sundgau,*
- *la restauration d'une zone humide à Zillisheim.*

Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 43.593 € et de lever la déchéance triennale pour solder la subvention départementale concernant l'étude GERPLAN de la communauté de communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays du Ried Brun

Les actions ci-dessous sont inscrites dans les programmes prévisionnels 2008 et 2009 du GERPLAN de la communauté de communes du Pays du Ried Brun, présentés et validés en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie respectivement les 21 mai 2008 et 28 mai 2009.

Restauration de fossés à Grussenheim et Holtzwihr

Dans le cadre de son GERPLAN, la communauté de communes du Pays du Ried Brun poursuit la réhabilitation des fossés de son territoire afin de conserver et renforcer leur double fonction :

- drainage et collecte des eaux en cas de remontée de la nappe phréatique et / ou de fortes précipitations, contribuant ainsi à la sécurité et la salubrité des villages,
- mise en place de plantations diversifiées sur leur tracé, conférant aux communes un environnement de qualité et un paysage structuré, tout en servant également d'habitat pour la faune.

Pour 2008 et 2009, des réhabilitations de fossés ont été réalisées sur les communes de Grussenheim et de Holtzwihr.

Le montant éligible de cette action étant de 3.407 € pour 2008 et de 13.985 € pour 2009 (soit un total éligible de 17.392 €), et le soutien du Département de 40 %, le montant de l'aide serait de 1.363 € pour 2008 et de 5.594 € pour 2009 (soit un total de 6.957 €), qui seront prélevés sur le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.

Acquisition de chapiteaux pour le marché paysan de Holtzwihr

La communauté de communes du Pays du Ried Brun encourage la consommation de produits locaux auprès de ses habitants et soutient à ce titre depuis 2000 le marché paysan de Holtzwihr. Pour 2009, elle demande une aide financière du Département pour l'acquisition de chapiteaux, permettant à l'association des producteurs de proposer des animations régulières aux participants du marché, quelles que soient les conditions météorologiques.

Le montant éligible de cette action étant de 2.592 € et le soutien du Département de 40 %, le montant de l'aide serait de 1.037 €, qui seront prélevés sur le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.

Sensibilisation des habitants aux problématiques environnementales du Pays du Ried Brun

La communauté de communes du Pays du Ried Brun poursuit également la sensibilisation de ses habitants à la richesse de ses milieux naturels et à leur préservation, en confiant à l'APPECHVH (association pour la protection de l'environnement et du cadre de vie de Holtzwihr) l'animation du programme 2009 : sorties pédagogiques ou nature, conférences, intervention dans les écoles sur les thèmes de l'eau, des vergers, de la faune et la flore, etc.

Le montant éligible de cette action étant de 3.000 € et le soutien du Département de 50 %, le montant de l'aide serait de 1.500 €, qui seront prélevés sur le Programme C751 au Chapitre 65 Nature 65734 Fonction 738.

GERPLAN de la communauté de communes de la Porte d'Alsace

Aménagement du sentier des fosses à Chavannes-sur-l'Etang

La commune de Chavannes-sur-l'Etang souhaite aménager le sentier des fosses en y installant une quinzaine de stations pédagogiques servant à signaler les différents sites et autres arbres remarquables.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2010 du GERPLAN de la communauté de communes de la Porte d'Alsace, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Le montant éligible de cette action étant de 6.775 €, la subvention du Département intervient après déduction des cofinancements dans la limite de 50 % de la charge résiduelle supportée par le maître d'ouvrage, soit à hauteur de 35 % correspondant à un montant de 2.371 €, qui seront prélevés au le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.

GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg et du Pays de Ribeauvillé

Amélioration pastorale au Bonhomme et à Aubure

Les programmes de réouverture paysagère s'inscrivent totalement dans la mise en œuvre des GERPLAN, en lien avec les mesures agro-environnementales : ils permettent en effet d'agir sur l'attrait paysager des vallées, de compenser pour les agriculteurs la disparition des prairies de fauche en fonds de vallée (pression urbaine) et de contribuer à pérenniser leurs exploitations.

De 2007 à 2013 (durée du Contrat de Projets), pour les opérations d'amélioration pastorale issues d'un GERPLAN et sous maîtrise d'ouvrage publique ou collective, le plan de financement proposé dans le cadre de la convention Massif Vosgien et de la convention interrégionale de Massif (CIM) est le suivant : 40 % maximum CG et 40 % Etat + FEDER. Ce plan de financement a été validé lors du vote du BP 2008.

L'aide départementale est accordée à la condition que les travaux soient réalisés sous maîtrise d'ouvrage publique ou collective (association foncière pastorale).

Les communes du Bonhomme et d'Aubure sollicitent le soutien financier du Département pour la réalisation d'améliorations pastorales aux lieux-dits Rossberg pour le Bonhomme et La Plane, Sur le plan et Vers la Roche pour Aubure. Ces actions sont identifiées dans les GERPLAN des communautés de communes de la Vallée de Kaysersberg et du Pays de Ribeauvillé.

Ces dossiers, outre la description du projet sous l'angle agricole, comportent un diagnostic environnemental réalisé par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) qui analyse les enjeux patrimoniaux du site concerné et les effets immédiats ou à plus long terme que les travaux envisagés pourraient avoir sur l'environnement ; au regard de ces éléments, le PNRBV apporte des préconisations permettant de respecter ces enjeux. Ces préconisations devront être prises en compte par l'agriculteur lors de la réalisation des travaux.

Les dossiers présentés sont éligibles, pour un montant total d'investissements de 23.265 €.

Je vous propose d'apporter aux communes du Bonhomme et d'Aubure une subvention à hauteur de 40 % des investissements pour les projets d'amélioration pastorale figurant sur la liste ci-jointe pour un montant respectif de 1.578 € et de 7.728 €, les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Thann

Création d'un verger-école sur la commune de Roderen

Cette action figure au programme prévisionnel 2008 du GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Thann. Le montant éligible de cette action est de 1.280 € soit une aide financière de 512 € avec un taux de subvention de 40 % qui seront prélevés le Programme C233 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.

Aménagement écologique et raisonné du parking du « pétrole » à Michelbach

Afin d'inciter les visiteurs du plan d'eau de Michelbach à ne pas stationner n'importe où et donc à protéger ce site, la commune de Michelbach souhaite aménager un parking de façon raisonnée et la plus naturelle qui soit : terrassement et remodelage de talus, plantation d'arbustes autochtones pour fermer les lisières, traitement de la renouée du Japon par bâchage, implantation d'un panneau pédagogique sur l'intérêt du site et son respect.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2010 du GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Thann, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Le montant éligible de cette action étant de 8.868 € et le soutien du Département de 40 %, le montant de l'aide serait de 3.547 €, qui seront prélevés le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.

GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin

Restauration de murets de pierres sèches à Storckensohn

Dans le cadre d'une opération de reconquête des pâturages communaux, la commune de Storckensohn souhaite restaurer et remettre en valeur 400 m² de murets de pierres sèches encadrant un pâturage humide. L'opération projetée consiste à dégager certains murets de la végétation et à restaurer ceux qui se sont effondrés.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2010 du GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Le plan de financement prévoit une intervention de la communauté de communes à hauteur de 5% et du programme européen LEADER de 20%. Par conséquent, le soutien du Département serait de 37,50 %. Le montant éligible de cette action étant de 9.600 €, le montant de l'aide départementale serait de 3.600 €, qui seront prélevés le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.

GERPLAN de la communauté de communes du Val d'Argent

Réalisation d'une brochure sur les producteurs et les produits du Val d'Argent

La communauté de communes du val d'Argent souhaite éditer une brochure à destination des habitants et des touristes de la vallée, présentant les agriculteurs faisant de la vente directe et leurs produits. Ce document comprendra une partie fixe descriptive axée sur la promotion et une partie mobile mise à jour annuellement (listing des producteurs).

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2010 du GERPLAN de la communauté de communes du Val d'Argent, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Le montant éligible de cette action étant de 1.485 € et l'intervention du Département de 50%, le montant de l'aide départementale serait de 743 €, qui seront prélevés sur le Programme C751 au Chapitre 65 Nature 65734 Fonction 738.

GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée Noble

Etude GERPLAN

La communauté de communes de la Vallée Noble a décidé de se lancer dans la démarche GERPLAN dans l'objectif de préserver les milieux naturels et les paysages de son territoire et de soutenir l'agriculture locale.

Elle a choisi le bureau d'études Ecoscop pour mener à bien l'étude environnementale et paysagère ainsi que la concertation et l'animation que requiert la démarche GERPLAN.

Le plan de financement prévoyant une intervention du FEADER à hauteur de 40%, le Département interviendrait à hauteur de 30 %. Le montant éligible de l'étude étant de 29.783 €, le montant de l'aide départementale serait de 8.935 €, qui seront prélevés le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.

GERPLAN de la communauté de communes d'Ill et Gersbach

Festivités du 10^e anniversaire des GERPLAN du Sundgau

Les huit communautés de communes du Sundgau se sont associées pour fêter le 10^e anniversaire de la démarche GERPLAN à la maison de la nature du Sundgau à Altenach le 5 juin dernier et sollicitent à ce titre le soutien financier du Département. C'est la communauté de communes d'Ill et Gersbach qui porte le dossier pour toutes les autres.

Les animations proposées étaient les suivantes :

- balade découverte sur l'eau, les vergers, la biodiversité et les paysages
- marché paysan avec possibilité de restauration sur place
- spectacle de contes
- projection débat autour du film « Nos enfants nous accuseront »

Le montant éligible de cette action étant de 3.775 € et le soutien du Département de 50 %, le montant de l'aide serait de 1.888 €, qui seront prélevés sur le Programme C751 au Chapitre 65 Nature 65734 Fonction 738.

GERPLAN de Mulhouse Alsace Agglomération

Restauration d'une zone humide à Zillisheim

La commune de Zillisheim souhaite restaurer une zone humide proche de l'Ill afin d'en faire un biotope à vocation pédagogique pour le public scolaire et les habitants. Ces travaux de restauration et de renaturation seront accompagnés par la mise en place d'un panneau pédagogique sur ce site ainsi que sur 2 autres (au point de jonction Ill / canal et à l'étang du Bielsbach), sur le thème de l'eau et de l'intérêt de la biodiversité des milieux humides.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2010 du GERPLAN de Mulhouse Alsace Agglomération (M2A), présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 9 juin 2010.

Le plan de financement prévoit pour :

- les travaux, une intervention de la M2A à hauteur de 20%, soit un soutien du Département à hauteur de 40 %,
- les panneaux pédagogiques, une intervention de la M2A à hauteur de 20% et du FEADER à hauteur de 40%, soit un soutien du Département à hauteur de 20 %.

Le montant éligible total de cette action étant de 14.702 € (1.282 € de travaux et 13.420 € de panneaux), le montant de l'aide départementale serait de 3.197 €, qui seront prélevés le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.

GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach

La communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach s'est lancée dans un GERPLAN en 2006 (délibération du 16/06/2006 – subvention pour l'étude GERPLAN d'un montant de 21.343 €). Près de 4 années ont été nécessaires pour élaborer son programme d'actions, la communauté de communes ayant mis l'accent sur la concertation, notamment avec la profession agricole qui était demandeuse (circuits courts, groupements d'employeurs,...).

Il convient par ailleurs de préciser que suite à une longue absence liée à un accident, l'agent de développement de la CCVDS chargée du dossier GERPLAN n'a pu procéder dans les temps à la demande de solde de la subvention départementale correspondant à l'étude GERPLAN.

La communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach demande maintenant le versement de ce solde. Il vous est demandé de bien vouloir lever la déchéance triennale de ce dossier afin de pouvoir payer le montant restant dû, soit 8.537,20 €.



Au regard de ces éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN :

- la restauration de fossés sur les communes de Grussenheim et de Holtzwihr au bénéfice de la communauté de communes du Pays du Ried Brun pour un montant respectif de 1.363 € et de 5.594 € (montants éligibles respectifs de 3.407 € et de 13.985 €, taux d'intervention de 40%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74,
- l'acquisition de chapiteaux pour le marché paysan de Holtzwihr au bénéfice de la communauté de communes du Pays du Ried Brun pour un montant de 1.037 € (montant éligible 2.592 €, taux d'intervention de 40%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74,
- la sensibilisation des habitants du Ried Brun aux problématiques environnementales au bénéfice de la communauté de communes du Pays du Ried Brun pour un montant de 1.500 € (montant éligible 3.000 €, taux d'intervention de 50%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C751 au Chapitre 65 Nature 65734 Fonction 738.
- l'aménagement du sentier des fosses au bénéfice de la commune de Chavannes-sur-l'Etang pour un montant de 2.371 € (montant éligible de 6.775 €, taux d'aide de 35%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74,
- la réalisation de travaux d'amélioration pastorale au bénéfice de la commune du Bonhomme pour un montant de 1.578 € (montant éligible 3.944 €, taux d'intervention de

40%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74,

- la réalisation de travaux d'amélioration pastorale au bénéfice de la commune d'Aubure pour un montant de 7.728 € (montant éligible 19.321 €, taux d'intervention de 40%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74,
- La création d'un verger-école au bénéfice de la commune de Roderen pour un montant de 512 € (montant éligible de 1.280 €, taux d'intervention de 40 %), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C233 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74,
- l'aménagement raisonné du parking du « pétrole » au bénéfice de la commune de Michelbach pour un montant de 3.547 € (montant éligible de 8.868 €, taux d'intervention de 40%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74,
- la restauration de murets de pierres sèches au bénéfice de la commune de Storckensohn pour un montant de 3.600 € (montant éligible de 9.600 €, taux d'intervention de 37,50%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74,
- la réalisation d'une brochure sur les producteurs et les produits du Val d'Argent au bénéfice de la communauté de communes du Val d'Argent pour un montant de 743 € (montant éligible de 1.485 €, taux d'intervention de 50%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C751 au Chapitre 65 Nature 65734 Fonction 738.
- l'étude GERPLAN au bénéfice de la communauté de communes de la Vallée Noble pour un montant de 8.935 € (montant éligible de 29.783 €, taux d'intervention de 30%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74,
- les festivités du 10^e anniversaire des GERPLAN du Sundgau au bénéfice de la communauté de communes d'Ill et Gersbach pour un montant de 1.888 € (montant éligible de 3.775 €, taux d'intervention de 50%) qui seront prélevés sur le Programme C751 au Chapitre 65 Nature 65734 Fonction 738.
- la restauration d'une zone humide proche de l'Ill au bénéfice de la commune de Zillisheim pour un montant de 3.197 € (montant éligible de 14.702 €, taux d'intervention de 40% sur les travaux et de 20% sur les panneaux pédagogiques), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74,

Par ailleurs, je vous demande de bien vouloir lever la déchéance triennale pour le solde de la subvention départementale concernant l'étude GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (montant de 8.537,20 €).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', written over a horizontal line.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 03 SEPTEMBRE 2010

**Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2009**

| N° Opération | Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant forfaitaire |
|--------------|---|------------------------|
| GPL03822 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU RIED BRUN Promotion du marché paysan d'Holtzwihr 2009 | 1 037,00 |
| Total | | 1 037,00 |

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 03 SEPTEMBRE 2010

**Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2009**

| N° Opération | Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant Subventionnable | Taux | Montant de la subvention |
|--------------|---|-------------------------|-------|-----------------------------|
| GPL03775 | CHAVANNES-SUR-L'ETANG Aménagement du sentier des "Fosses" de Chavannes sur l'étang | 6 775,00 | 35% | 2 371,00 |
| | | | Total | 2 371,00 |

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 03 SEPTEMBRE 2010

Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2010

| N° Opération | Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant Subventionnable | Taux | Montant de la subvention |
|--------------|--|-------------------------|------------|-----------------------------|
| GPL03807 | AUBURE Amélioration pastorale n°318 | 19 321,00 | 40% | 7 728,00 |
| GPL03815 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE NOBLE - VAL DE SOULTZMATT Etude GERPLAN CCVN | 29 783,00 | 30% | 8 935,00 |
| GPL03816 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU RIED BRUN Restauration de fossés à Grussenheim - phase 1 | 3 407,00 | 40% | 1 363,00 |
| GPL03818 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU RIED BRUN Restauration de fossés à Grussenheim (phase 2) et à Holtzwihr | 13 985,00 | 40% | 5 594,00 |
| GPL03806 | LE BONHOMME Amélioration pastorale n°317 | 3 944,20 | 40% | 1 578,00 |
| GPL03810 | MICHELBACH Aménagement écologique et raisonné du parking du pétrole à Michelbach | 8 868,00 | 40% | 3 547,00 |
| GPL03813 | STORCKENSOHN Restauration de murets de pierres sèches au Chauvelin | 9 600,00 | 37,5% | 3 600,00 |
| GPL03792 | ZILLISHEIM Restauration d'une zone humide à Zillisheim | 14 702,00 | 40% 20% | 3 197,00 |
| | | | Total | 35 542,00 |

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 03 SEPTEMBRE 2010

**Valorisation du patrimoine arboré
PROGRAMME 2009**

| N° Opération | Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant Subventionnable | Taux | Montant de la subvention |
|--------------|---|-------------------------|-------|-----------------------------|
| VPA03590 | RODEREN valorisation du patrimoine arboré 2009 - création d'un verger communal | 1 280,00 | 40% | 512,00 |
| | | | Total | 512,00 |

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 03 SEPTEMBRE 2010

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2010**

| N° Opération | Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant forfaitaire |
|--------------|---|------------------------|
| GPL03819 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU RIED BRUN Sensibilisation des habitants aux problématiques environnementales du Ried Brun | 1 500,00 |
| GPL03814 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT Brochure produits et producteurs de montagne | 743,00 |
| GPL03817 | COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH Festivités du 10e anniversaire des GERPLAN du Sundgau | 1 888,00 |
| Total | | 4 131,00 |